



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



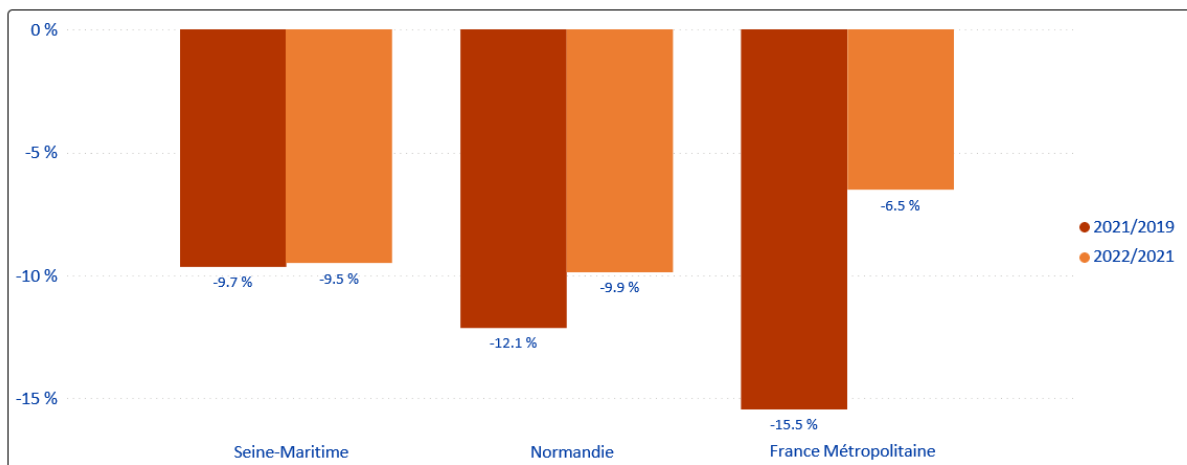
Rouen, le 21 février 2023

Évolution du surendettement des ménages dans le département de la Seine-Maritime en 2022

En 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés dans le département de la Seine-Maritime (soit 3 275) a baissé de 9,5% par rapport à 2021, entraînant un repli du volume de ceux traités par la commission de surendettement (-8,6% par rapport à 2021).

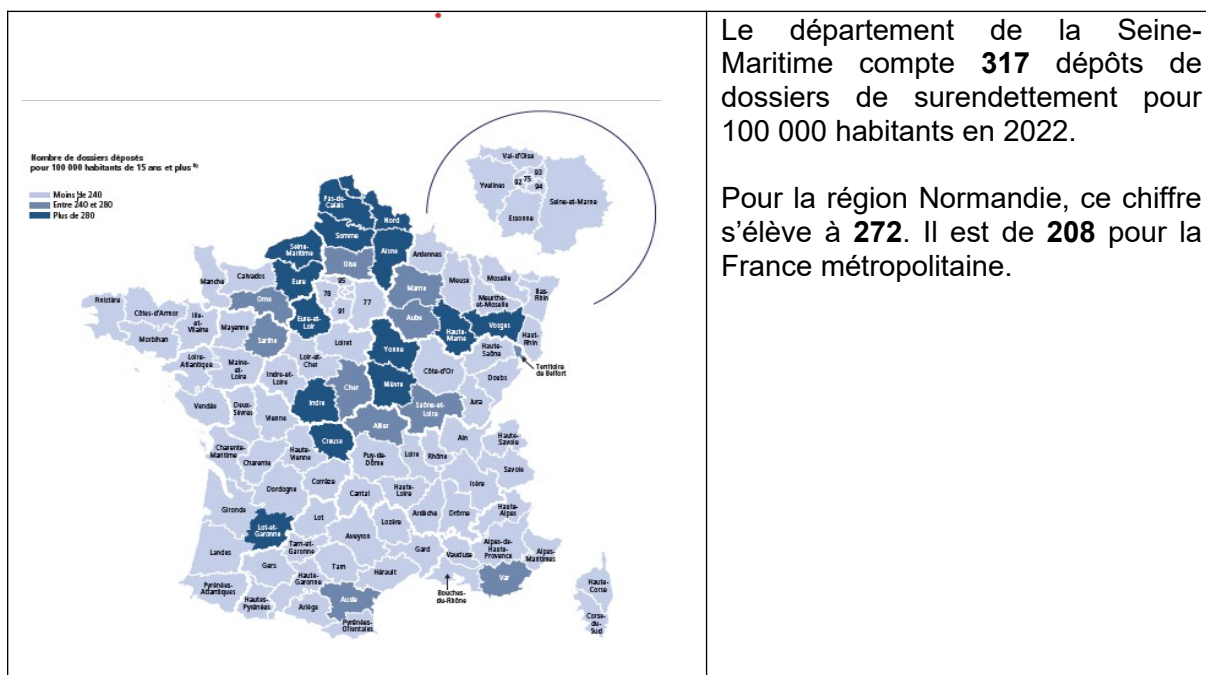
En comparaison, le repli est de 9,9 % en Normandie et de 6,5% en France métropolitaine.

Évolution du nombre de dossiers déposés



Dans la Seine-Maritime, l'endettement médian hors immobilier des ménages dont le dossier a été traité en 2022 s'établit à 14 352 euros (niveau inférieur à celui de la Normandie – 15 435 euros - et à celui de France métropolitaine – 16 238 euros -).

61,9% des dossiers de surendettement clos en 2022 ont donné lieu à un effacement de dettes, total ou partiel (contre 59,5% en Normandie et 57,3% en France métropolitaine).



Source : Banque de France

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en France, dans la région et dans le département, dans [l'enquête typologique 2022](#).

Dans le département de la Seine-Maritime, la Banque de France a mis en place en place :

- [Un numéro unique pour joindre les services aux particuliers de la Banque de France](#) : le 3414 est le numéro unique qui centralise l'ensemble des services publics d'inclusion financière de la Banque de France (Difficultés et incidents bancaires, surendettement, informations sur les questions de banque et d'assurance) ;
- Un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) qui, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France, vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. 25 personnes, prioritairement des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent.

Contact Banque de France :

Banque de France de Rouen – 32, rue Jean LECANUET – Téléphone : 34 14

Au titre de sa mission en matière d'inclusion financière, la Banque de France a informé ou accompagné plus de 3,5 millions de personnes en 2022.

Une information ? Une question ? Une demande ?

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous ou par téléphone au numéro unique, le **34 14**. Vous pouvez aussi nous joindre par courrier (Banque de France - TSA 50120 - 75035 PARIS CEDEX 01) ou sur notre site internet :

www.banque-france.fr / rubrique particuliers/inclusion financière.

Nos services : traitement du [surendettement](#), [droit au compte](#), [droit d'accès aux fichiers d'incidents](#), service d'information [infobanque-assurance](#) et informations sur les autres [dispositifs d'inclusion financière](#) (plafonnement des frais d'incidents bancaires, offre spécifique, microcrédit...)

Inclusion financière / la Banque de France à votre service !

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Suivez nous    

Contact Banque de France :

Banque de France de Rouen – 32, rue Jean LECANUET – Téléphone : 34 14